

BULLETIN MUNICIPAL Nº42

JUILLET 2009

SOMMAIRE



Vous voulez tester la recette qui a obtenu le 1er prix du concours de daube des Vignerons du Baou? Toutes et tous à vos daubières et rendez vous page-7

Page 2

Travaux du Conseil

Etat civil

Petites histoires

Page3

Le mot du maire

Page 4 et 5

Finances locales

Compte Administratif Budget Primitif

Taux d'imposition

Pages 6

Le point sur la LGV

Page 7

La vie associative

le vide greniers s journées de la pierre

la daube de «Toutou»

Page 8

La vie associative

A.T.L.S.P

Ainés ruraux

Page 9

POURCIEUX EN FETE

Page 10

Les incendies

I e CCFI

Page 11

Le problème des déchet

Page 1

Un panneau lumineux

TO The San Carlot of San Land of San Land

vive le ro

Commémoration du 8 mai

Champs de vignes et d'iris au pied du Mont Aurélien

Mairie de POURCIEUX rue de l'Eglise 83470 POURCIEUX tél : 04 94 78 02 05 fax : 04 94 59 73 73 mairie.pourcieux@wanadoo.fr www.pourcieux.fr

Bon été 2009

Délibérations du conseil municipal

Petites histoires de Pourcieux

Pourcieux est un lage rue» qui s'est développé à proximité de l'an-Aurélienne. tique Voie Les pavés de cet ancien chemin qui passait à l'emplacement de «La Carraïre» puis traversait le Parc du Château pour rejoindre la Route Départementale, ne sont plus visibles. En effet ils ont été démontés au début du siècle pour daller les rues de Marseille.



borne romaine de Patissore

Cependant aux confins Est du village, proche des sources de l'Arc on peut encore voir très nettement certains alignements de l'antique chemin et même les fossés qui le bordaient. Une borne miliaire romaine connue sous le nom de «la pierre des dominicains¹» indique que la chaussée avait été refaite en l'an 44 par l'empereur Claude.

1 l'original est au couvent de Saint Maximin.

Responsable de la publication:
Jean Raymond Niola
Comité de redaction
Véronique Brissaud,
Claude Porzio, Renée Reinaudo/
Salvatori, Robert Rieu
crédit photos:
Claude Porzio, Robert Rieu,
Philippe André
Impression:
Action Sud Marketing
Brignoles

Conseil Municipal du 24 mars 2009

- Approbation du procès-verbal du 9 février 2009.
- Compte administratif 2008 commune.
- Compte de gestion 2008 commune.
- Affectation du résultat 2008 commune.
- Budget primitif 2009 commune.
- Taux d'imposition pour l'année 2009.
- Indemnité des élus.
- Subventions aux associations.
- Compte financier 2008 eau et assainissement.
- Compte de gestion 2008 eau et assainissement.
- Affectation du résultat 2008 eau et assainissement.
- Budget primitif 2009 eau et assainissement.
- Demande de subvention de fonctionnement CLSH 2009.
- Demande de dotation petites communes.
- Acquisition remise GARCIA.

Conseil Municipal du 14 avril 2009

- Approbation du procès-verbal du 24 mars 2009.
- Motion contre le projet de Bruxelles de coupage des vins.

Conseil Municipal du 25 mai 2009

- Approbation du procès-verbal du 14 Avril 2009.
- SYMIELEC: Mise à disposition des biens.
- Mise en place de l'accueil de loisirs été 2009.
- Création d'emplois saisonniers.
- Modification des statuts de la Communauté de Commune Sainte
- Baume Mont Aurélien.
- Programmes d'investissement 2009 :

Demande de subventions au Conseil Général du Var.

••••• Joies et peines

(depuis la parution du dernier bulletin)

■ Ils ont vu le jour

Calie, Jeanine, Marie NOVELLI
née le 12.03.2009
Ethan, Ange-Marie,
Maxence POLETTI
né le 19.04.2009
Alexis, Christian, Yves,
William PIERUCCIONI
né le 22.05.2009
Jibril GHEBICHE
né le 28.05.2009
Eros, Roland Vircondelet
né le 02.06.2009
Esteban, André RENAULT

né le 10.06.2009

■ Ils nous ont quittés

Albert GALASSO, le 19.02.2009 Auguste AUDIFFREN, le 12 juin 2009

■ Ils se sont unis

Céline, Caroline, Aurélie MICHEL et Nicolas, Patrick DORMON, le 11 avril 2009 Kouala MEJRI et Frédéric PETITBON, le 22 mai 2009 Angélique, Marie-Thérèse TROVATELLO et Christophe, Gilbert PEREZ, le 18 juin 2009



village. Il a été conseiller municipal de

Jean-Raymond NIOLA.

1977 à 1983.

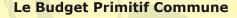
Finances locales

Le Compte Administratif

Ce document, approuvé par le Conseil Municipal avant le 30 juin, rend compte de la réalisation des dépenses et recettes de l'année précédente.

Véritable bilan financier de la commune, le compte administratif (CA) permet d'établir une analyse financière et d'apprécier l'écart entre les propositions de dépenses et de recettes adoptées lors du vote du budget primitif (BP), et la réalité de leur exécution.

Contrairement à un budget, qui doit être en équilibre (dépenses = recettes pour chaque section, fonctionnement et investissement), le compte administratif, qui décrit ce qui s'est effectivement passé, peut constater une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.



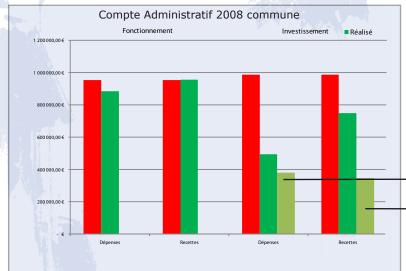
Budget voté par l'assemblée locale en début d'exercice. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice. Il détermine aussi les recettes attendues, notamment la fiscalité directe locale.

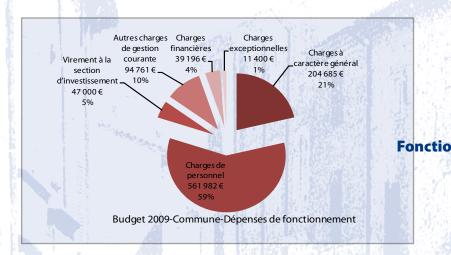
D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

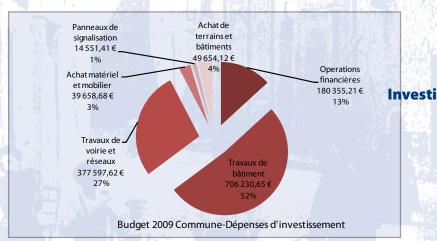
Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Taux d'imposition 2009 -







La commune fixe les taux de la Taxe d'Habitation, de la Taxe sur le Foncier Bâti et de la Taxe sur le Foncier Non Bâti

Le produit fiscal pour chaque taxe est égal à la base totale multipliée par le taux voté par le conseil municipal.

Cette année l'augmentation effective retenue sera de

1,017929 soit un produit fiscal attendu de :

T.H 130 534 € T.F.B 163 999 € T.F.N.B 27 108 €

Pour information le produit fiscal des trois taxes représente (seulement) un tiers des recettes de fonctionnement de la commune.

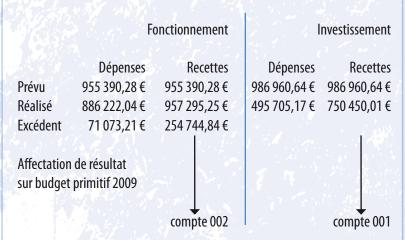
Finances locales

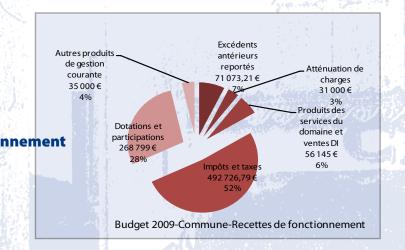
Restes à réaliser

Déterminé à partir des engagements réels de la collectivité, le montant des restes à réaliser ne correspond pas systématiquement à la différence arithmétique entre les prévisions et les réalisations. Ils'agitdumontantréeldescréditsqu'ilconvient de maintenir et de reporter pour permettre :

- le règlement des dépenses engagées mais non encore mandatées,
- la perception des recettes juridiquement certaines n'ayant pas donné lieu encore à l'émission d'un titre.

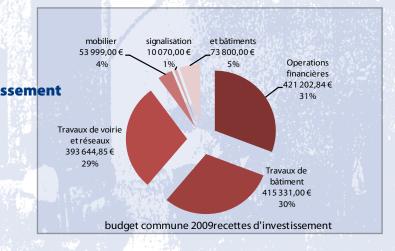
Affectation du résultat commune





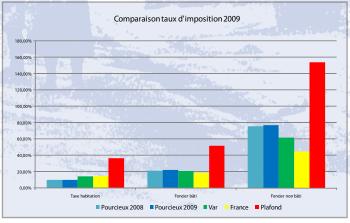
Tout comme la majorité des communes, plus de la moitié des dépenses de fonctionnement est affectée aux dépenses de personnel. On notera cependant que dans notre commune le personnel assure des fonctions qui sont souvent réalisées en régie ailleurs comme la collecte des déchets ménagers par exemple.

Les recettes de la section fonctionnement ont pour origine principale les impôts et taxes, de même que les dotations et participations.



Les principales dépenses d'investissement sont induites par la construction de la médiathèque et l'aménagement de la gare, la réalisation d'un parking, l'acquisition de la «remise Garcia», la réfection de l'église, la signalétique et l'achat de matériels divers.

Les recettes sont ici représentées par postes, elles comprennent principalement les subventions (Etat, Région, Département), les emprunts, les remboursement partiels de TVA, les amortissements, les virements de la section de fonctionnement.



Pour plus de détails vous pouvez consulter les comptes rendus du conseil municipal du 24 mars 2009 sur le site internet de la commune.

www.pourcieux.fr

Les budgets sont bien sûr également à votre disposition à l'Hôtel de Ville.

Environnement

LE POINT SUR LA LGV



Le médiateur reçu à la mairie

Toutes les options ne sont pas encore connues au moment ou nous écrivons ces lignes, mais nous venons d'apprendre que c'est finalement le tracé dit des métropoles qui a été retenu. Nous espérons que cette option est définitive, dans la mesure où le communiqué précise que la L.G.V «empruntera le plus possible les lignes ou emprises existantes », alors que l'une des raisons pour justifier cette ligne était jusqu'à présent la saturation de la ligne actuelle.

Le choix gouvernemental préserve l'essentiel, c'est-à-dire notre village et ses habitants. Ce dossier ayant été au centre de nos préoccupations depuis un an, il nous a paru nécessaire de faire le point sur les actions entreprises par le maire et les élus. Pour ce projet, les bases constantes de notre action ont été et seront:

- d'attirer l'attention sur le déficit criant d'infrastructures ferroviaires dans notre région et sur les modernisations indispensables,
- de s'interroger sur l'opportunité d'une nouvelle liaison ferroviaire à grande vitesse entre Marseille et Nice, tant sur le plan pratique pour les déplacements des Provençaux, qu'économiquement, dans une conjoncture pour le moins difficile,
- de se préoccuper avant tout de Pourcieux afin de préserver le bienêtre des habitants, de conserver l'intégrité de l'activité agricole et de protéger l'environnement de la commune.

Cela en ne cédant jamais à la démagogie et en ne valorisant pas hasardeusement cette ligne en l'envoyant ailleurs. Rappelons-nous que, depuis l'origine de ce projet, le village est situé sur l'un de deux tracés en concurrence. Quelques phases de nos actions: Le maire a été parmi les premiers, sinon le premier, au mois de juin 2008 à réagir aux propos du Préfet de Région lorsque celui-ci a indiqué publiquement sa préférence pour le parcours traversant la Haute Vallée de l'Arc. A cette époque, faut-il le rappeler, le manque de mobilisation constaté pendant de longues semaines nous donnait l'impression que le parcours de la future L.G.V. allait se limiter au trajet de Pourrières à Pourcieux.

Le maire et le conseil municipal ont préparé ou participé à de nombreuses réunions d'élus ou d'information de la population.

Au mois d'octobre, une motion d'opposition a été votée à l'unanimité par le conseil municipal, avant d'être reprise, quasiment à l'identique, par d'autres communes ou collectivités. Jean-Raymond NIOLA est, avec Jean-Marc ÉTIENNE le maire de Pontevès, à l'origine de la création d'un collectif composé d'une trentaine de maires du Var. Ils ont, à cet effet, rencontré Jean Michel CHERRIER, le chargé de mission de Réseau Ferré de France pour la LGV PACA, pour débattre des conclusions techniques de Réseau Ferré de France et ils ont pris part et facilité l'accès à une dizaine de manifestations, à Saint-Maximin, Brignoles, Toulon, Aix, Marseille et Paris, avec la participation des adjoints et des conseillers municipaux du village, même lorsqu'elles n'étaient pas ou peu médiatisées.

Nous devons aussi rappeler qu'en décembre 2008 Jean-Raymond NIOLA a été cité, par le journal Var Matin, dans la liste « Des 100 Varois qui ont marqué l'année 2008 » pour son action dans ce dossier.

Enfin, le maire, le premier adjoint et le président de la Cave Coopérative, Frank CAGIATI, ont reçu en mairie

Monsieur Yves COUSQUER, le médiateur très demandé (rares sont les personnalités de la région à avoir pu obtenir un rendez-vous), nommé par le gouvernement. Au cours de cette rencontre, ils ont pu lui exposer, cartes et photos à l'appui, toutes les conséquences désastreuses, qu'elles soient économiques ou humaines, d'une ligne longeant l'autoroute A.8, tout en insistant sur la nécessité de développer un véritable maillage des transports régionaux. Si cette rencontre a pu confirmer la volonté de construire une nouvelle ligne, le médiateur s'est attaché à expliquer que, selon lui, ce projet ne doit pas être conçu sans une rénovation et une modernisation des infrastructures existantes pour permettre un véritable maillage des transports régionaux.

Le communiqué ministériel du 29 juin, indiquant que : « cette LGV s'inscrira dans un projet global d'amélioration de la desserte ferroviaire et du développement des services TER intra-régionaux », nous sommes heureux de constater que tous les efforts de l'ensemble des élus n'ont pas été vains.

Il faut aussi souligner l'implication remarquable de tous les agriculteurs de la commune, qu'ils soient coopérateurs ou indépendants avec lesquels tout a été fait pour la défense des intérêts communs de tous les habitants, sans aucune arrière-pensée personnelle.

Nous espérons que tous les engagements seront tenus et que les coûts seront maitrisés, afin que les inconditionnels de bonne foi de cette ligne ne déplorent pas dans quelques années une victoire à la Pyrrhus.

Robert Rieu – Claude Porzio



Associations

LE VIDE GRENIERS

Le dimanche 31 mai a eu lieu la 5ème édition du vide-greniers, organisée par le comité des fêtes de Pourcieux. Les 60 exposants étaient un peu moins nombreux qu'en 2008, mais sans que cela ne soit visible en raison d'une plus grande longueur linéaire des stands.

De nombreux visiteurs, malgré un temps incertain, sont venus faire des affaires dès le matin et ce jusqu'en fin d'après-midi.

Devant le succès de la manifestation et à la demande des exposants (90 % de Pourciérains), les membres du comité des fêtes et leur présidente Martine LIONS, étudient la possibilité d'organiser un deuxième vide-greniers chaque année.

PROCHAINES JOURNÉES DE LA PIERRE À POURCIEUX

Les 19 et 20 septembre se dérouleront les deuxièmes «journées de la pierre» organisées par «les Amis de La Pierre de Pourcieux».

Tailleurs et sculpteurs sur pierre réaliseront des mortiers en brèche de Pourcieux devant le public, à la carrière communale de marbre. Les oeuvres réalisées feront l'objet d'une loterie à la fin des journées.

Des visites guidées des anciennes carrières seront organisées et des animations permettront de mieux appréhender les techniques des métiers de la pierre.

Pour tout renseignement: 204 94 72 53 83



UNE RECETTE GAGNANTE : LA DAUBE DE «TOUTOU»

Le samedi 4 avril 2009, à l' occasion de la présentation de leurs nouvelles cuvées millésime 2008, les vignerons du BAOU ont organisé un concours de daube provençale au bœuf.

Les gagnants Madame et Monsieur DOZOL (ce dernier connu localement sous le pseudonyme de Toutou), désignés par un jury composé d'éminentes fines fourchettes, Laurent Basso, Joelle Faci, Delphine Baeza, Guy Aubert, Robert Rieu, Myriam Florent, Jo Arnaud, ont acceptés de nous communiquer leur recette.

INGRÉDIENTS :1kg de «galinette» de bœuf, 1 tranche de petit salé, 7 ou 8 gousses d'ail, un oignon piqué d'un clou de girofle, un peu de noix de muscade, du sel, du poivre, un peu de thym, un petit morceau d'écorce d'orange séchée, 2 ou 3 feuilles de laurier, un bon vin rouge SYRAH de la cave des vignerons du BAOU.

PRÉPARATION: Dans une cocotte, faire revenir une tranche de petit salé coupée en morceau, ajouter la viande coupée en cubes, la faire revenir. Trier 7 ou 8 gousses d'ail les écraser, les envoyer dans la cocotte. Piquer un oignon d'un clou de girofle, le déposer dans la cocotte avec un peu de noix muscade, du sel, du poivre, un peu de thym, le petit morceau d'écorce



d'orange séché, 2 ou 3 feuilles de laurier. Quand tous les ingrédients ont été ajoutés, recouvrir avec le vin rouge. Faire réduire, cocotte découverte pendant un quart d'heure puis couvrir et faire cuire doucement au minimum pendant 3 ou 4 heures.



A.T.P.S.L

Nous avons assisté un mardi soir à l'invitation de Madame Evelyne PAIN, la très souriante présidente de l'A.T.S.L.P, à un cours de gymnastique douce à la salle des fêtes.

Madame PAIN à qui s'adresse ce cours ?

Aux personnes désireuses de se muscler en douceur et de se relaxer, ce cours ne demande pas d'aptitude particulière, il permet de stimuler et d'augmenter les capacités musculaires et respiratoires ainsi que la coordination.

Oui anime ce cours ?

Depuis bientôt dix ans un professeur diplômé, Véronique DEJEAN, elle assure aussi un cours pour les enfants et des cours plus intensifs pour les adultes. Véronique est très appréciée de ses élèves pour sa compétence, son énergie et sa constante bonne humeur.



que, ce qui lui permet de se sentir mieux corporellement et parce que dit-elle, ça lui fait aussi du bien moralement.

Sylvie, la benjamine très sportive participe à ce cours pour se relaxer, mais aussi deux autres soirs par semaine aux cours de gymnastiques plus toniques, également organisés par l'A.T.S.L.P, adaptée est bénéfique pour la santé.

Les cours reprendront début octobre, nous vous tiendrons précisément informé lors de la parution du prochain bulletin, mais d'ores et déjà, nous ne pouvons que vous conseiller, avant de vous inscrire éventuellement ailleurs, de vous renseigner.

Tél: 04 94 59 47 56 a.t.s.l.p@hotmail.fr



Quelles sont les autres activités de l'association ?

Renforcement musculaire, gymnastique en mouvement, fit Ball, steps, gymnastique enfant.

Nos activités s'adressent à tous les publics de 3 à 80 ans.

A l'issue du cours, nous avons demandé à deux participantes de nous donner leurs impressions :

Claudine, la doyenne du jour (75 ans, avec son autorisation) qui s'impose de venir chaque semaine pour pratiquer une activité physi-

elle apprécie particulièrement la bonne ambiance qui y règne.

En conclusion, nous avons la chance d'avoir au sein du village une association dynamique ouverte à tous ceux qui veulent pratiquer une activité physique, femme, homme, enfant et senior quelque soit leur niveau, animée par une équipe et une présidente compétente et motivée, avec un professeur expérimenté.

Rappelons que la pratique régulière d'une activité sportive

LES AINÉS RURAUX

Les Aînés Ruraux clôturent avec un goûter le jeudi 2 juillet une saison riche en animations et sorties. La reprise des activités aura lieu le jeudi 3 septembre à 14h au Foyer sur la place.

Tout le monde peut adhérer sans condition d'âge, et chacun peut choisir les activités les plus conformes à ses aptitudes ou envies, il suffit de s'inscrire au Foyer le jeudi après-midi, une petite cotisation qui comprend l'assurance et l'assistance est demandée pour la participation aux frais, les adhérents bénéficient aussi d'une remise de 5% sur une assurance d'un grand groupe.

Bonnes vacances à toutes et à tous. La présidente M.STECK



83470 pourcieux

Vendredi 10

- Inauguration de l'Exposition de Peinture à la salle des fêtes. 18h00 Un vin d'honneur sera offert par le Comité des Fêtes accompagné de l'Anchoïade
- 21h00 CONCOURS DE BOULES à la Mêlée Inscriptions: 2 par personne, 40,00 € de prix + les mises

Samedi 11

- 17H00 Concours de « contrée » sur la Place Victor CHAVET *Inscriptions : 10 € par équipe, 20 € de prix + les mises.*
- 21h00 Retraite aux flambeaux, avec la Batterie fanfare de Saint Maximin départ de la Mairie Dépôt de gerbe au Monument aux morts
- 22h00 Grand Bal avec l'orchestre « Sam et Pat »

Dimanche 12

- 18h00 Grand LOTO
- 21h30 Spectacle cabaret « Plumes modernes »
- "MARCO" 23h00 DJ et chanteur professionnel Soirée discothèque avec

Lundi 13

- 18h00 Dépôt de gerbe par le Conseil Municipal, départ de la Mairie suivi d'un apéritif sur la Place
- 21h30 Spectacle avec le transformiste « Alain »
- 23h00 DJ et chanteur professionnel Soirée Neige avec

Mardi 14

12h30 AÏOLI MONSTRE sur la placepréparée par le traiteur «Cavallo» de Nans les Pins, Vin offert par les Vignerons du Baou.

Inscriptions: au foyer du lundi 6 au vendredi 10 juillet de 10h00 à 12h00, à la Mairie du lundi 6 au jeudi 10 juillet de 14h00 à 17h30

Participations : Adulte : 17,00 €, Enfant de 6 à 10 ans : 8,00 €, Enfant de 3 à 5 ans : 5,00 €

20h00 Clôture de la fête : LASAGNES sur la place préparées par la Boulangerie de Pourcieux. Inscriptions: au foyer et à la mairie les mêmes jours et horaires que pour l'Aïoli Participations : Adulte: 8,00 €, Enfant de 6 à 10 ans : 4,00 €, Enfant de 3 à 5 ans ; 3,00 €

Cette journée sera animée par

N'oubliez pas vos couver Pour les 2 repas L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme en cas de nécessité. Le comité des fêtes décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident

Environnement

LES RISQUES INCENDIE

Avec l'arrivée de la saison estivale les risques de feux de forêts augmentent.

Notre commune est particulièrement concernée par ce risque car elle est constituées de plus de mille hectares d'espace verts peuplés d'espèces méditerranéennes.

Le vendredi 10 avril 2009, à la salle de fêtes, le conseil général a présenté, lors d'une réunion ouverte à tous, un film relatant un retour d'expérience, au Plan de la Tour, suite aux incendies de 2003.

Des brochures d'information concernant le débroussaillement ont été distribuées, ils en reste encore quelques unes à votre disposition à la mairie.

Quelques conseils si vous décidez

de vous promener en forêt cet été.

- la préfecture émet quotidiennement, pendant la période du 21 juin au 30 septembre, une carte matérialisant le niveau de risque incendie par massif.
- Couleur jaune : niveau de risque incendie modéré : il convient de faire preuve de prudence
- Couleur orange : niveau de risque incendie sévère : la pénétration dans les massifs est déconseillée
- Couleur rouge : niveau de risque incendie très sévère, la pénétration du public dans les massifs est fortement déconseillée.
- Couleur noire : niveau de risque incendie exceptionnel.

Ces données sont consultables sur le site : http://ddaf.



cdig-83.org/fermeture.htm ou par téléphone : 04 98 10 55 41 nous vous rappelons en outre qu'il est interdit de fumer et d'allumer du feu.

Les principaux incendies dans notre commune ont eu lieu :

- en 1975, au sud-ouest de la commune, quartier les Hubacs,
- en 1982 (10 ha), à l'est de la commune, quartiers les Moulières et Lamoureux,
- en 1989 (364 ha), au sud de la commune, secteurs de la Fontaine Froide et de la Grande Colle.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CCFF

Le Comité Communal de Feu de Forêt a tenu son assemblée générale le samedi 16 mai, en présence de représentants des communes voisines, des CCFF des Bouches du Rhône, des pompiers de Saint Maximin, et de nombreux adhérents de Pourcieux.

Les missions principales du CCFF sont la prévention et la surveillance. Dans le cadre de leur mission d'auxiliaires à la lutte les membres sont aussi amenés à donner l'alerte, entreprendre des actions immédiates, guider et appuyer logistiquement les secours. Leur bonne connaissance du terrain, des voies d'accès, des points d'eau et des biens à protéger est alors très précieuse.

Au cours de l'année ils suivent réqulièrement des formations avec les Sapeurs pompiers et l'ONF (Secourisme, Conduite Tout-Terrain, Topographie, Radio,...). Pendant tout l'été, particulièrement les week end, vous croiserez certainement la patrouille de Pourcieux sur le territoire communal.

Le président de droit du CCFF est le maire du village qui a donné délégation à Marc Florent. Le président de l'amicale est Marc Garineau et le trésorier Serge Cartier.

Un méchoui copieux réunissant tous les membres du comité et leurs familles a clôturé l'assemblée.

Pour une fois le feu était l'allié du CCFF



DÉCHETS MÉNAGERS ET AUTRES

C'est la Communauté de Communes dont nous faisons partie (Saint Baume Mont Aurélien) qui a la compétence de gérer nos déchets.

Le financement du service d'élimination des déchets ménagers s'effectue sur le budget général de la Communauté de communes par une fiscalité additionnelle sur les 3 taxes dîtes « ménages » (Foncier Bâti, Foncier Non Bâti et Taxe d'Habitation). La collectivité a contracté avec des prestataires pour l'exécution du service. A pourcieux par convention nous gérons la collecte de nos propres déchets ménagers et la CCSBMA nous reverse une allocation de 30 000€ annuel environ.

La moyenne de déchets par habitants et par an est de 398 kilos. Nous sommes les meilleurs élèves de la communauté de commune avec 267,64 kilos.

Le transport et le traitement des déchets ménagers représente une dépense de plus de 800 000€ (12€ par tonne transportée, 75€ par tonne traitée).

La Communauté de communes a mis en place un réseau de déchetteries afin de capter tous les déchets non assimilables aux déchets ménagers. Le dispositif articulé autour de la déchetterie principale et des déchetteries relais des communes, permet d'optimiser les volumes collectés, d'améliorer la qualité du tri et d'augmenter les quantités recyclées. le coût du transport et du traitement des déchets en dechetterie s'élève à 351 431,78 €.

Le total du montant des contrats de prestation de services (ordures ménagères, points d'apport particuliers, encombrants, conteneurs, Collecte des Points d'Apport Volontaire, tri et chargement des matériaux recyclables, Gardiennage déchetterie, transport et traitement des déchets, Fourniture de bacs, Fourniture de sacs) s'élève à 3 765 178 €.¹

On voit bien avec ces chiffres que les coût induits par les déchets sont énormes pour la communauté et donc pour les ménages.

Chaquegestequi permet de réduire le poids des déchets est essentiel.

1 Pour des statistiques plus précises : http://www.porteduvar.fr/pdf/RAPPORT2008.pdf

C'est en 2000, presque 10 ans déjà, qu'une centaine de composteurs avaient été distribués aux habitants du village possédant un jardin. L'année suivante le tonnage des déchets collectés avait connu une baisse significative (-25 tonnes). Les habitants de Pourcieux d'après les statistiques sont aujourd'hui les plus «éco-citoyens» puisqu'ils produisent le moins de déchets.

C'est dire qu'ils favorisent le mieux le recyclage notamment en compostant et en utilisant les Points d'Apport Volontaire pour le tri. Toutefois dans ce dernier domaine des progrès sont encore réalisables.

Autre piste pour réduire la facture, rapporter les appareils électroménagers dans les magasins où l'on acquiert le nouvel équipement, d'autant plus qu'une taxe est perçue au moment de l'achat destinée au recyclage des dits équipements. L'implantation d'une nouvelle déchetterie sur le site de la commune et des Points d'Apports volontaires enterrés sont à l'étude.

Pour plus de détails sur «l'éco-citoyenneté» : www.ademe.fr http://www.fondation-nicolas-hulot.org

JE FAIS MON COMPOST

La plupart des déchets organiques peuvent être compostés.

Un processus naturel:

Le compost est un mélange de résidus organiques et minéraux fermentés, utilisé pour fertiliser la terre du jardin potager, du jardin d'agrément ou des plantes en pot. Il peut être réalisé au fond du jardin, en tas ou en composteur, voire sur votre balcon dans un composteur à lombrics labellisé "NF-Environnement".

Les déchets qui font mon compost:

Les déchets de la maison en général : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciure, copeaux, plantes d'intérieur... Les déchets de cuisine : épluchures hors agrumes, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, os, arrêtes, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...

Les déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes...

Environ 1/3 des déchets qui finissent dans la poubelle d'un Français peut être composté.

Agenda municipal

Agenda municipal

DU VENDREDI 10 JUILLET AU 14 JUILLET :

fête locale (voir programme page 9).

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

DÉPOT DE GERBE AU MONUMENT SUIVI D'UN APÉRITIF OFFERT À LA POPULA-TION LE 13 JUILLET À 18 HEURES.

SAMEDI 15 AOÛT

L'AMICALE CCFF ORGANISE UN BARBECUE GÉANT SUR LA PLACE VICTOR CHAVET.

3 SEPTEMBRE

RENTRÉE SCOLAIRE.

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE:

JOURNÉE DE LA PIERRE (VOIR ARTICLE PAGE 7)

SIGNALÉTIQUE ET PANNEAU LUMINEUX

Le panneau lumineux installé place Victor Joseph Chavet clôture la campagne de signalétique de la commune.

Cette campagne s'est déroulée en plusieurs étapes : Dans le village pose des noms de rues et des numéros. Hors agglomération mise en place d'une signalétique métrique et pose des numéros ainsi que l'implantation de panneaux indicateurs portant le nom des principaux chemins ruraux et des lieux dits.

Dernièrement des panneaux destinés à la signalisation des services publics ont été installés de même que le panneau lumineux au centre du village.

Le coût global de l'opération subventionnée à 70% s'est élevé à 38 000 €. Un complément de signalisation à l'intention des acteurs économiques de la vie locale est à l'étude.



LE ROSÉ «COUPÉ»RESTE INTERDIT



l'Europe a choisi de «conserver le savoir faire des vignerons plutôt que le côté mercantile» à la grande satisfaction des producteurs locaux et des élus qui avaient voté une motion contre le coupage.

Le rosé représente 11% à 12% de la production française de vin et plus de 80% pour la viticulture locale. A déguster frais avec modération cet été.



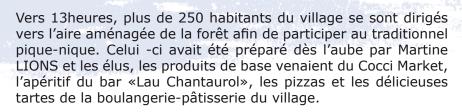
Recueillement devant le monument aux morts

COMMÉMORATION ET FÊTE DU 8 MAI

Le 64^{éme} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 a été célébré devant le monument aux morts, en présence notamment du maire de Pourcieux, de l'association des anciens combattants représentée par son président Raymond ALCALDE et son porte-drapeau Antoine TORTOSA, du père Christophe, des élus municipaux et de très nombreux habitants du village.

Après le dépôt des gerbes de la municipalité et de l'association des anciens combattants, les participants ont observé un moment de recueillement. Bernard BONNEAU donnait ensuite lecture du message du secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants.

Jean Raymond NIOLA a clôturé cette commémoration par une allocution rappelant le sacrifice de tant d'hommes pour sauver la France. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité sur la place Victor Joseph CHAVET.





Le pique-nique : un moment de convivialité apprécié